

Le **fonds Chamberland-Lavallée** de la Fondation Cité de la Santé vise l'amélioration continue des soins infirmiers et le programme de bourses d'études est destiné au personnel infirmier qui désire poursuivre sa formation professionnelle.

Les candidatures seront acceptées du **mercredi 13 février au dimanche 23 mars 2025**.

Ce sont 18 bourses d'études représentant une **valeur totale de 20 000 \$** qui seront offertes aux employés, tous types d'emplois confondus, selon le tableau suivant :



FONDATION
CITÉ DE LA SANTÉ

Catégories de bourse		Nombre de bourses	Montant
Catégorie 1	Études en soins infirmiers auxiliaires	4	500 \$
Programme Passerelle	Uniquement pour les infirmier(-ière)s auxiliaires qui étudient pour devenir infirmier(-ière)s (tout type de programme confondu)	4	2000 \$
Catégorie 2	Études en soins infirmiers (BACC ou DEC)	7	1 000 \$
Catégorie 3	Études de 2 ^e et 3 ^e cycles universitaires Sciences infirmières ou gestion des services de santé	2	1 000 \$
Coup de cœur	Bourse attribuée à un dossier jugé « admirable » par le comité de sélection	1	1 000 \$

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET DOCUMENTS À FOURNIR

Critères d'admissibilité

1. Être employée du CISSS de Laval;
2. Être membre en règle de votre ordre professionnel, le cas échéant (applicable aux infirmier(-ière)s et aux infirmier(-ière)s auxiliaires (numéro du permis de pratique exigé);
3. Avoir complété au moins une session et être inscrite à la session en cours du programme correspondant à la catégorie pour laquelle vous soumettez votre candidature.

Documents à fournir

1. Lettre d'appui complétée par votre supérieur immédiat via le lien suivant : forms.office.com/r/4gsMBgbtPZ (**vous devez contacter votre supérieur et lui demander de compléter la lettre d'appui**);
2. Formulaire d'inscription;
3. Lettre de motivation expliquant pourquoi vous devriez obtenir une bourse (maximum de 1000 mots) - **Voir l'exemple de la lettre**;
4. Curriculum vitae à jour (maximum de deux pages);
5. Photo récente en couleur;

6. Relevé de notes le plus récent (automne 2024) - **Vous devez avoir complété au moins une session et ne pas avoir d'échec;**
7. Preuve d'inscription au programme d'études de la session en cours (hiver 2025) - **Doit être le document officiel émis par l'établissement d'enseignement, mais le sceau est non requis.**

Les pièces justificatives doivent être remises au courriel suivant :

ssi.cisslav@ssss.gouv.qc.ca

- * Un comité de sélection procédera au choix des récipiendaires sur la base de la qualité des dossiers reçus. Les récipiendaires antérieurs d'une bourse d'études peuvent soumettre leur candidature pour la même catégorie de bourses ou, autrement dit, le même programme d'études. Cependant, le comité de sélection se réserve le droit de privilégier les candidats n'ayant jamais reçu de bourse dans la catégorie visée.
- * Attention : Une pièce justificative manquante entraînera automatiquement une disqualification de votre candidature.